



SCI et usufruit

Par Euphrosynedenice

Bonjour,

Au décès de mon père, mes s?urs et moi avons hérité de certains bien dont 1 bâtiment et une usine qui se trouvent dans une SCI. Ma belle mère possède 40% des parts et nous 60%. Ma belle mère est également usufruitière des biens. Nous avons tout vendu, la SCI est donc vide et à dissoudre.

Hors, pendant plusieurs mois, l'entreprise qui louait à ma belle mère n'a pas payé ses loyers.

En tant qu'usufruitière nous sommes bien d'accord que ma belle mère a à supporter ces impayés et pas nous si? J'ai un doute à cause de la SCI dont je ne maîtrise pas les tenants et aboutissants.

Ensuite, nous n'avons eu, en 5 ans aucun bilan financier de la SCI dont ma belle mère est la gérante et elle évite mes demandes d'informations.

L'argent de la vente a été versé à la SCI début juillet, (vente signée en avril) toujours aucune nouvelle de la dissolution. Je me doute qu'il y a une procédure à suivre mais je trouve que cela prend beaucoup de temps pour une SCI qui soit disant est saine et surtout maintenant vide.

Dois je m'inquiéter et faire appel à un avocat?

Un grand merci à vous.

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

effectivement oui je vous invite à consulter un avocat.

Dans un premier temps vous pouvez profiter de consultations gratuites d'avocat, il y en a un peu partout, renseignez-vous.

Par Euphrosynedenice

merci beaucoup